



CONSEIL AFRICAIN  
ET MALGACHE POUR  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE  
GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT  
DU CAMES

*Numéro spécial*  
*Octobre 2025*

La Revue  
**DG** Gouvernance  
et  
Développement

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

*Revue semestrielle*

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

**LA BONNE GOUVERNANCE DANS  
TOUS SES ETATS ET FORMES**

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)  
Gouvernance et Développement



## PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

### Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES).  
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

**Tél.** : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

**Fax** : (226) 50 36 85 73

**Email** : [cames@bf.refer.org](mailto:cames@bf.refer.org)

**Site web** : [www.lecames.org](http://www.lecames.org)

### Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



**Impact Factor. SJIF 2025: 6.993**

**SJIF**: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

**HAL**: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

**Mir@bel**: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

## CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4<sup>ème</sup> édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5<sup>ème</sup> journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMB**A, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMAMINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bèbè KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI** *Micheline*, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zananihi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamany Broux de Ismaël KOFFI**, MC, Université Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

## **COMITÉ ÉDITORIAL**

### **Directeur de publication**

Henri BAH: [bahhenri@yahoo.fr](mailto:bahhenri@yahoo.fr)

### **Directeur de publication adjoint**

Pamphile BIYOGHE: [pamphile3@yahoo.fr](mailto:pamphile3@yahoo.fr)

### **Rédacteur en chef**

Sanaliou KAMAGATE: [ksanaliou@yahoo.fr](mailto:ksanaliou@yahoo.fr)

### **Rédacteur en chef adjoint**

Totin VODONNON: [kmariuso@yahoo.fr](mailto:kmariuso@yahoo.fr)

### **Secrétariat de la revue**

**Contact WhatsApp:** (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

**Email :** [revue.rgd@gmail.com](mailto:revue.rgd@gmail.com)

### **Secrétaire principale :**

Armand Josué DJAH: [aj\\_djah@outlook.fr](mailto:aj_djah@outlook.fr)

### **Secrétaire principal adjoint:**

Moulo Elysée Landry KOUASSI : [landrewkoua91@gmail.com](mailto:landrewkoua91@gmail.com)

### **Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :**

Elza KOGOUNZAMBA: [konzamb@yahoo.fr](mailto:konzamb@yahoo.fr)

### **Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :**

Jean Jacques SERI : [jeanjacquesser@yahoo.fr](mailto:jeanjacquesser@yahoo.fr)

### **Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :**

Vivien MANANGO: [ramos2000fr@yahoo.fr](mailto:ramos2000fr@yahoo.fr)

### **Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:**

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: [koyestekoi@gmail.com](mailto:koyestekoi@gmail.com)

### **Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :**

Ekpo Victorien KOUADIO: [kouadioekpo@yahoo.fr](mailto:kouadioekpo@yahoo.fr)

### **Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :**

Agnélé LASSEY: [lasseyagnele@yahoo.fr](mailto:lasseyagnele@yahoo.fr)

### **Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):**

Sanguen KOUAKOU: [kouakousanguen@gmail.com](mailto:kouakousanguen@gmail.com)

Anderson Kleh TAH : [tahandersonkleh@gmail.com](mailto:tahandersonkleh@gmail.com)

### **Trésorière :**

Affoué Valéry-Aimée TAKI: [takiamee@gmail.com](mailto:takiamee@gmail.com)

**Wave et Orange Money:** (+[225](tel:+2250706862722)) [0706862722](tel:+2250706862722)

## COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTIKouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHEBIELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libréville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANER Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOU GBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLAKouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDoh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODi mandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHOBI Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOIZakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazabo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/Aménagement,
38. **KONÉTahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

## **NORMES DE RÉDACTION**

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

### **Le Corpus des manuscrits**

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

#### **Exemple :**

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

### **La structure des articles**

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

#### **Pour une contribution théorique et fondamentale :**

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

#### **Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :**

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

**N.B :** Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

### **Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.**

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (engras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

### **Références bibliographiques**

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2<sup>de</sup> éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

### **Exemples de références bibliographiques**

**Livre (un auteur)** : HAUHOUOT Asseyo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364p.

**Livre (plus d'un auteur)** : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

**Thèse** : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

**Article de revue** : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp65-77.

**Article électronique** : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) [www.resolutionsfundcities.fmt.net](http://www.resolutionsfundcities.fmt.net).

### **N.B :**

**Dans le corps du texte**, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

**Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs**, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

## **SOMMAIRE**

### **GOVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE**

**KOUAME Konan Simon** .....1-15

### **LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE**

**ANGORA N'gouan Yah Pauline épouse ASSAMOI** .....16- 25

### **IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA**

**ABAKAR Ousmane Abdallah** .....26- 40

### **GOVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN**

**AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand** .....41- 54

### **L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE**

**ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard**.....55-72

### **LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)**

**DÉDÉ Jean Charles** ..... 73-92

### **PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO**

**SANKARA Yassia** .....93-114

### **LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE**

**Robert Lorimer ZOUKPÉ** .....115-128

### **INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE Â L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS**

**BAGAN Dègnon** .....129-151

### **LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF**

<b>COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR ACADEMIC INSTITUTIONS</b>	
DOFFOU N'Cho François .....	152-166
<b>LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA DÉMOCRATIE EN AFRIQUE</b>	
BONANÉ Rodrigue Paulin .....	167-184
<b>L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBSIEN : UNE ACTUALISATION DE LA SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN AFRIQUE</b>	
KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra .....	185-199
<b>L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE</b>	
Youssef DIARRASSOUBA .....	200-209
<b>GOVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS : POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS AFRICAINS</b>	
KOFFI Éric Inespéré .....	210-229
<b>INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO : PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ÉTAT ET CONSTRUCTION DE L'INSTABILITE SOCIOPOLITIQUE</b>	
ZERBO Armel Tiessouma Théodore .....	230-247
<b>LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET POLITIQUE</b>	
Moulo Elysée KOUASSI .....	248-261
<b>BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S <i>TIES THAT TETHER</i> ADAMA Kangni .....</b>	262-275
<b><i>GOVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE</i></b>	
Koffi Améssou ADABA et Leonie RosaBACK .....	276-301
<b>L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE</b>	
ALKARAKPEY Méyssouun .....	302-317

<b>LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE</b>	
AMEWU Yawo Agbéko .....	318-331
<b>DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE</b>	
AMOIKON Guy Roland .....	332-346
<b>LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE</b>	
ATTATI Afi .....	347-367
<b>EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES</b>	
BAYILI Piman Alain-Raphaël .....	368-390
<b>CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994</b>	
Mabi BINDITI .....	391-407
<b>REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE</b>	
COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki .....	407-424
<b>DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU</b>	
ESSOH Lohoues Olivier .....	425-444
<b>LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SENEGAL</b>	
FAYE Seynabou .....	445-460
<b>LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REPONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROSISME ET</b>	
<b>ACTIVITES ASSIMILEES</b>	
HAROUNA ZAKARI Ibrahim .....	461-478
<b>GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES</b>	
LOMPO Miyemba .....	479-495

<b>REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE</b> MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire .....	496-509
<b>« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ?</b> NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
<b>DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE</b> OUATTARA Baba Hamed .....	532-545
<b>LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIÈ À LA FIN DU XVIIIÈ SIÈCLE</b> OUATTARA Harouna .....	546-560
<b>INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 –2024</b> RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry.....	561-579
<b>SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS</b> SAMA François .....	580-595
<b>LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS</b> SANOGO Amed Karamoko.....	596-610
<b>L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES</b> SILUE Nahoua Karim.....	611-628
<b>RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS</b> SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari .....	629- 644
<b>GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION</b> YABOURI Namiyate.....	645-662
<b>LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / AFRICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE</b> ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

<b>PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS</b>	
AMADOU ABDOULAH I Oumar Amadou .....	681-701
<b>LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICA I N : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT</b>	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
<b>LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINS DE LA GOUVERNANCE</b>	
BROU Brou Séraphin .....	720-736
<b>LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !</b>	
PLÉHIA Séa Frédéric .....	737-753
<b>REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA</b>	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
<b>LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)</b>	
ADIKOU Missiagbéto .....	766-786
<b>DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE</b>	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko .....	787-803
<b>GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEF I ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN</b>	
AZAB À BOTO Lydie Christiane .....	804-818
<b>ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN</b>	
BELLO Afissou.....	819-835
<b>LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)</b>	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien .....	836-851
<b>LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i><sup>1</sup> ET <i>LE MAL DE TERRE</i><sup>2</sup> D'HENRI DJOMBO</b>	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

<b>L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE</b>	
GALA Bi Gooré Marcellin.....	865-881
<b>LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST</b>	
Dr KAMATE Ismaël.....	882-900
<b>KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE</b>	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
<b>L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE</b>	
KONE Seydou.....	919-932
<b>YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIOPOLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020</b>	
KOUADIO Kouakou Didié.....	933-948
<b>LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME</b>	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ.....	949-960
<b>GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE</b>	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
<b>CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS</b>	
TAKI Affoué Valéry-Aimée.....	978-990
<b>LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?</b>	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
<b>ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÊSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE</b>	
YAO Akpolé Koffi Daniel.....	1010-1022
<b>GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON</b>	
Clarisse Maryse MIMBUIH M'ELLA.....	1023-1037
<b>LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES</b>	

## **COSMOGONIQUES**

TOUKO Arinte.....1038-1050

## **GOVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU**

Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac ..... 1051-1070

## **DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE**

ASSAHON Ahou Anne-Nadège..... 1071-1088

## **LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ?**

DAH Nibaoué Édith..... 1089-1101

## **STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE**

Alain Messoun ESSOI ..... 1102-1123

## **FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE**

KOUASSI N'Goh Thomas ..... 1124-1137

## **APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES**

Joëlle Fabiola NSA NDO.....1138-1156

## **« ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE »**

SAMBO Jean Jonasy Fils ..... 1157-1184

## **DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER**

YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....1185-1203

## **GOVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES**

DIALLO Fousseny .....1204-1231

## **AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ**

*Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand  
N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME* .....1232-249

**LE GENRE À L'ÉPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIÈCLE :  
QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?**

ABALO Mieso .....1250-1264

**LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR  
LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?**

BAMAZE N'GANI Essozimina .....1265-1281

# Gouvernance politique

## LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIII<sup>E</sup> À LA FIN DU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE

OUATTARA Harouna, Institut des Sciences des Sociétés / Centre National de Recherche Scientifique et Technologique, Ouagadougou, Burkina Faso ; Attaché de Recherche en Histoire politique et sociale (Histoire du peuplement, Histoire précoloniale et coloniale).

### Résumé

Les *Viévon* constituent l'un des groupes sociaux les plus anciennement installés dans l'Ouest de l'actuel Burkina Faso. C'est une société à la fois segmentaire et hiérarchisée. Ce modèle d'organisation sociopolitique permet de constater une certaine forme de décentralisation du pouvoir politique. En effet, l'exploitation des différentes sources disponibles montre qu'il existe au *Viguéra* précolonial, cinq (05) grands types de chefferies : Les chefferies de terre, de village et de patriclan dans l'espace villageois et les chefferies de l'État viéwo et du matriclan au niveau national. Mais, l'évolution de cette société au cours des siècles suivants a bouleversé ce mode d'organisation. C'est pourquoi, il est utile de mener la réflexion sur les types de chefferies au *Viguéra* du XVII<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'étude permet de comprendre la particularité de chacune de ces chefferies à travers l'analyse de leur mode de fonctionnement. Ainsi, il s'agit de passer en revue ces types de chefferies en mettant l'accent sur leur mode de fonctionnement et successoral. Cet essai privilégie l'approche sociohistorique.

Mots clés : **chefferie, fonctionnement, intronisation, succession, Viguéra.**

### Abstract

The *Viévon* constitute one of the oldest social groups established in the west of present-day Burkina Faso. It is a society that is both segmental and hierarchical. This model of socio-political organization allows us to observe a certain form of decentralization of political power. Indeed, the exploitation of the different available shows that there exist in pre-colonial *Viguéra*, five (05) major types of chiefdoms: Land, village and patriclan (a sort of

patriarch) chiefdoms in the village space and the chiefdoms of the Viewo state and the matrilineal at the national level. But the evolution of this society over the following centuries disrupted this mode of organization. This is why it is useful to reflect on the types of chiefdoms in Viguéra from the 16th to the end of the 18th century. The study will allow us to understand the particularity of each of these chiefdoms through the analysis of their mode of operation. Thus, it will be a question of reviewing these types of chiefdoms with emphasis on their mode of functioning and inheritance.

Keywords : chieftaincy, enthronement, functioning, succession, Viguéra.

### **Introduction**

L'Ouest du Burkina Faso est connu pour sa diversité ethnique. Ces groupes sociaux sont qualifiés pour la plupart de sociétés à organisation politique décentralisée pour les uns et de sociétés sans État, ou « acéphale » pour les autres. Au nombre de ces groupes sociaux qui peuplent cette partie du Burkina Faso, nous pouvons citer les Bobo, les Bwa, les Cirimba (Gouin), les Karaboro, les Komono, les Dogossè, les Marka, les Sambla, les Siamu, les Turka, les Viévon (Vigué), les Tièfo, les Toussian... Ces groupes sociaux n'ont pas occupé leur site d'accueil actuel à la même période.

Parmi ces groupes ethnoculturels, les Viévon retiennent notre attention dans le cadre de cette étude avec pour thématique les types de chefferies au Viguéra (pays des Viévon) du XVIIe à la fin du XVIIIe siècle. C'est une minorité ethnoculturelle qui habite dans la commune rurale de Karangasso-Vigué (Viévon) situé au Sud-Est de Bobo Dioulasso. Leur pays, couvre une superficie de 2000km<sup>2</sup><sup>(1)</sup> et ils ont pour parler le Viévon, une langue de la famille voltaïque (M. Delafosse, 1904, p.193 ; M. Delafosse, 1912, p.157 et 171 ; M. Père, 1991, p.6 ; Bryan et Westermann. 1952, p.57 ; M. Lavergne De Tressan, 1953, p.94) du sous-groupes moore-dagbani (A. Prost, 1979, p.1-2). Les cartes n°1 et 2 ci-dessous donnent la situation géographique de ce groupe social. L'exploitation des différentes sources disponibles montre que cette thématique n'a pas été suffisamment élucidée bien qu'il existe des travaux sur la question de la chefferie. C'est l'exemple des travaux de B. Traoré (1996, 1027p), de O.C. Ouattara (1990, 176p), de H. Ouattara (2021, 441p), M. Ouattara (1998, 126p), A. Sawadogo (1990, 120p), J. Sawadogo (1985, 192p). Les thématiques abordées portent soit sur les différentes chefferies préexistantes dans la région de Bobo-Dioulasso

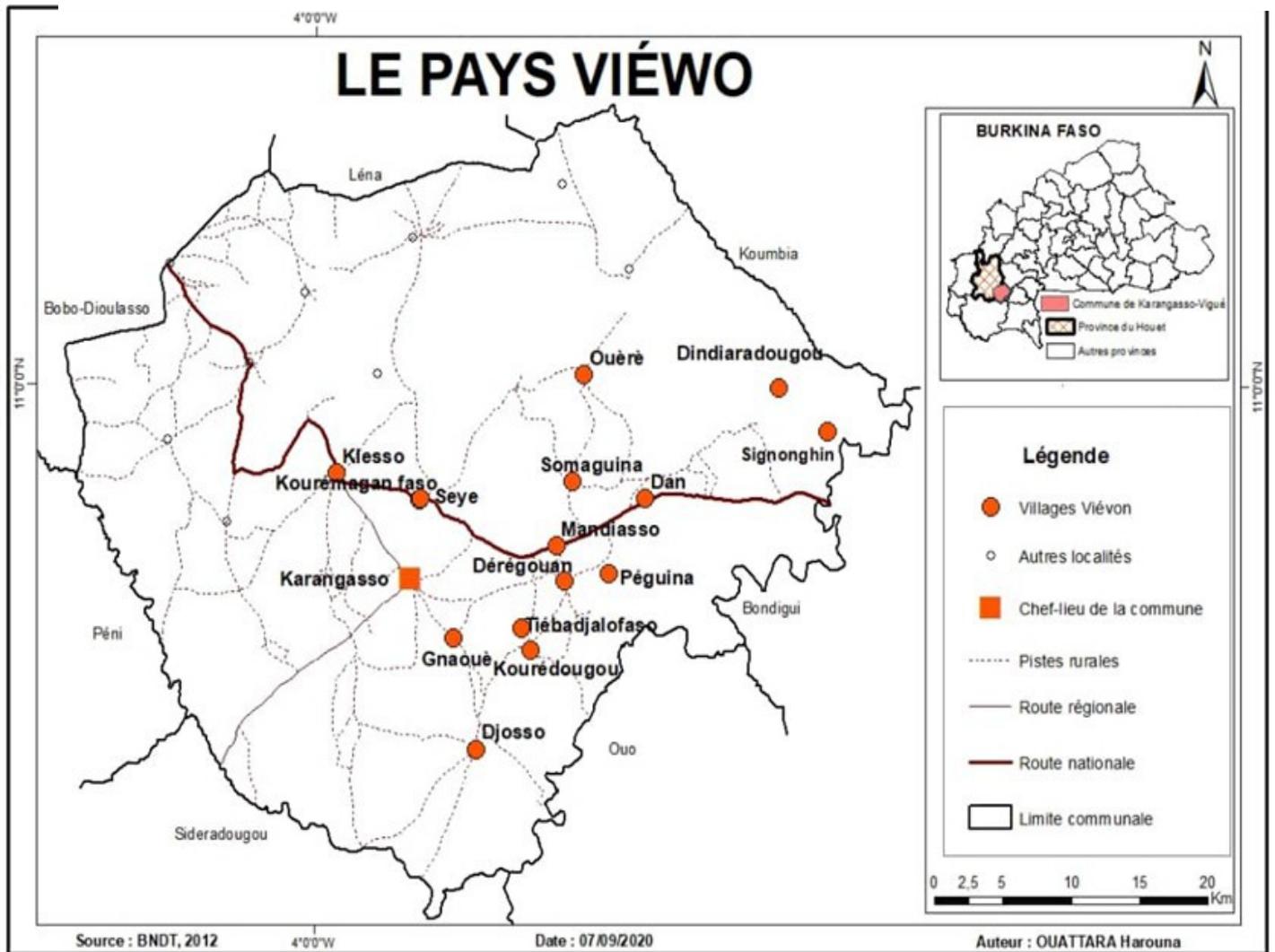
---

<sup>1</sup> Archives de la préfecture de Karangasso-Vigué, Plan d'Opération de l'Equipe de développement local (ED2) de Karangasso-Vigué. 1999. p.9

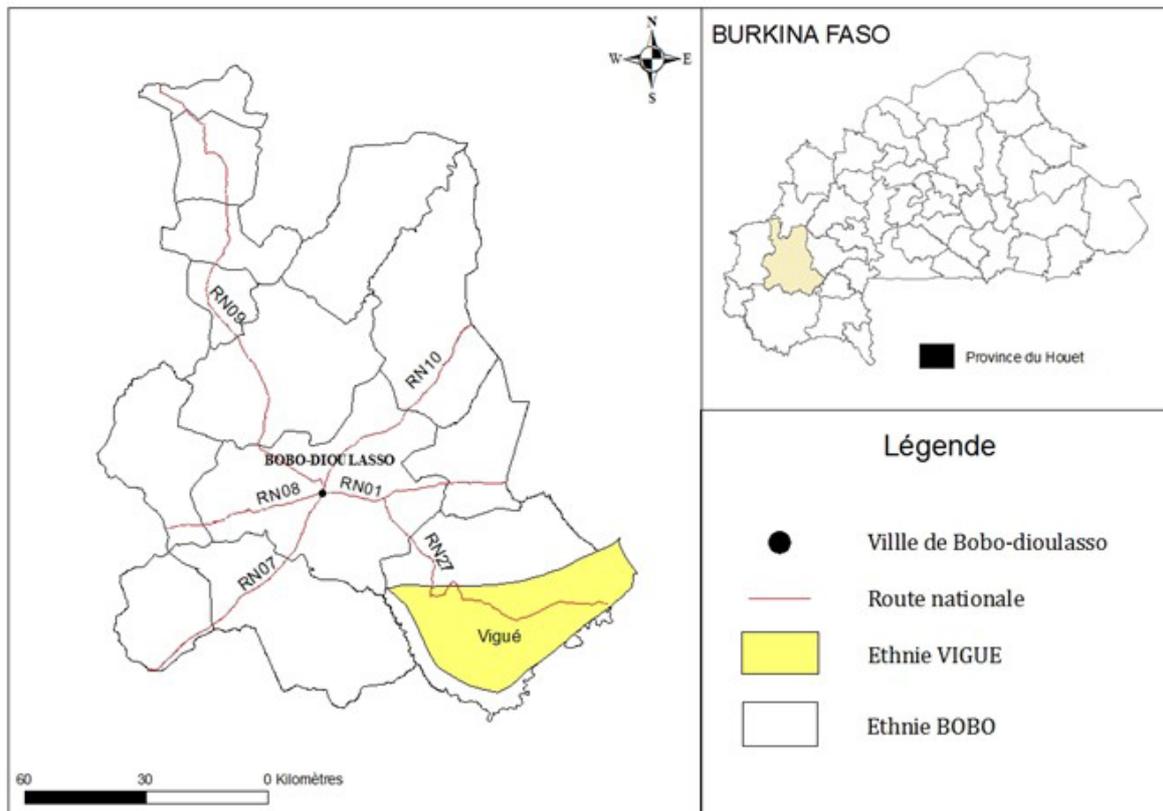
avant la fondation du royaume du Gwiriko au début du XVIII<sup>e</sup> siècle soit sur les relations entre certaines autorités traditionnelles et le pouvoir colonial. Comme il est possible de le constater, il existe une certaine insuffisance d'écrits sur le sujet. Ce qui nous amène à formuler la problématique comme suit : quels sont les types de chefferies dans la société viéwo du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle ? Cette étude permettra ainsi de combler ce vide scientifique en renforçant nos connaissances sur le modèle de gouvernance précoloniale des sociétés de l'actuel Burkina Faso notamment sur leurs modes de fonctionnement et de succession ainsi que sur leurs domaines de compétence.

Pour analyser cette problématique, l'exploitation des sources écrites et orales s'est avérée nécessaire. En ce qui concerne les documents écrits, ce sont des sources de premières mains, c'est-à-dire des rapports coloniaux, et celles de secondes mains, notamment des thèses de doctorat, des mémoires et des articles, qui ont été exploitées. Quant aux informations orales, elles ont été collectées auprès des personnes ressources sur le fait étudié. Pour cela, nous nous sommes inspirés de l'expérience des spécialistes en la matière (J. Vansina, 1961, p.163 et M. Gomgnimbou, 2004, p.72-73). Le choix des informateurs, guidé par l'obtention d'informations de qualité, a tenu compte de plusieurs facteurs dont la personnalité et le statut social de l'informateur. L'examen de l'ensemble des informations ainsi réunies suivant la méthode sociohistorique a permis de dégager les informations dignes d'intérêt pour l'histoire (J. Ki-Zerbo, 1978, p.6). À travers l'exploitation des différentes sources, nous avons pu constater que les *Viévon*, l'un des groupes sociaux les plus anciennement installés dans l'Ouest de l'actuel Burkina Faso, constituent une société à la fois segmentaire et hiérarchisée. Cette étude est structurée autour de deux axes : les pouvoirs à compétence nationale et ceux à compétence communale.

Carte 1 : le Vigéna



## Carte 2 : Le pays Viéwo dans l'Ouest du Burkina Faso



SOURCE : Atlas de l'Afrique, 2005, P.77

Juillet 2012

### 1. Les types de chefferies au niveau national.

À ce niveau, il existe deux (02) types de chefferies. Il s'agit de la chefferie de l'État et de celle du matriclan.

#### 1.2. La chefferie d'État

Il s'agit du chef qui commande à la destinée de l'État viéwo. L'autorité qui exerce le commandement à ce niveau est connue dans le parler des *Viévon* sous le nom de *dainrigno*, c'est-à-dire roi ou encore *Kiédjolo*, "Porteur de peau"<sup>2</sup>. C'est l'équivalent du mot jula *Golotigui*, terme qui semble être l'un des éléments culturels communs à tous les peuples de l'Ouest de l'actuel Burkina Faso. Du moins, à en croire B. Traoré (2010, p. 370 et 388), un bon nombre de peuples de cette partie du pays désignaient leur chef par ce terme de "porteur de peau" c'est-à-dire *Golotigui*. Suivant le même auteur, ce titre, tout comme celui de *gènètigui* ou *kènètigui*, est

<sup>2</sup> Cette désignation est faite en référence à une peau d'animal sur laquelle le chef s'assie au cours de son intronisation. Cette peau constitue aussi l'un des attributs du pouvoir politique dans ces sociétés.

le nom politique porté par celui qui commande ou qui exerce une autorité sur le territoire ainsi désigné. Ce titre est à ne pas confondre avec celui de *Jamanatigui* (*Djamanatigui*), de *Mansa*, de *Fama* et d'*Emir*...même si toutes ces appellations traduisent la notion de chef en français. De l'avis de certains traditionnalistes, ces différentes appellations sont les survivances de l'époque coloniale<sup>3</sup>.

Cette chefferie dont la fondation fut l'œuvre d'Adou<sup>4</sup> (H. Ouattara, 2021, p. 158-160) se caractérise par ses modes de succession et de fonctionnement ainsi que ses domaines de compétence.

Dans cette chefferie, la succession s'effectue entre deux (02) *Mabarɔ*, c'est-à-dire deux patrilignages en ligne agnatique. Tous ces deux patrilignages sont issus de la descendance d'Adou<sup>5</sup>. À la mort du chef, c'est le doyen de l'un des deux patriarches qui est intronisé comme successeur du défunt. Cette intronisation a eu lieu dans deux (02) localités : d'abord à Karangasso puis enfin à Yaran (encore appelé Kourédougou<sup>6</sup>). En quoi consiste cette intronisation et pourquoi le choix de ces lieux ? S'agissant de la deuxième interrogation, il faut noter que le choix n'est pas fortuit. Karangasso est la capitale de l'État viéwo et Kourédougou ou Yaran est considéré comme étant le premier village viéwo et donc le berceau de la famille régnante. Cette dernière localité, faut-il le rappeler, serait aussi à un moment donné de l'évolution de cette formation sociale la capitale de cette principauté (H. Ouattara, 2021, p.163).

Pour ce qui est de la cérémonie d'intronisation, elle s'effectue d'abord à Karangasso. Les funérailles du chef défunt une fois terminées, les notables, une sorte de collège électoral, se réunissent en assemblée pour élire le nouveau chef. Ce collège électoral est composé de tous les doyens d'âge des lignages régnants, des différents chefs de village et présidé par le chef du village de Karangasso considéré comme leur doyen. Mais, dans la plupart des cas, le successeur est connu d'avance : il s'agit du doyen du patriclan. Après la confirmation du chef par le collège, le doyen des *Finminabaga*<sup>7</sup>, le fait asseoir trois fois sur une peau d'animal, symbole du pouvoir viéwo. Cette peau qui devait servir désormais de chaise du nouveau chef est soit celle d'un lion, soit celle d'une panthère. Les raisons qui ont prévalu au choix de la peau de ces deux animaux seraient d'ordre idéologique. En effet, dans l'imaginaire populaire des Viévon le lion et la

<sup>3</sup> OUATTARA (B.) et OUATTARA (M). Sorby, le 26/08/2010 ; OUATTARA (B). Klesso, le 06/06/2011.

<sup>4</sup> Archive Nationale du Burkina, 44V : carnet signalétique de chef de canton de Djo OUATTARA, P.6.

<sup>5</sup> OUATTARA (B.) et OUATTARA (M). Sorby, le 26/08/2010 ; OUATTARA (B). Kona le 30/08/2010.

<sup>6</sup> Ce nom de Kourédougou a été attribué par ce village par l'un des fils d'Adou, Kouré qui aurait porté la chefferie viéwo à son apogée. Sur cette question, voir OUATTARA (H.), 2021. p. 160-165.

<sup>7</sup> Une catégorie socioprofessionnelle, c'est-à-dire un corps de métier du pays viéwo.

panthère incarneraient la royauté et la puissance (H. Ouattara, 2021, p. 168-170). Cette chaise du nouveau chef lui est fournie par un chasseur. En effet, au *Viguéra* précolonial, lorsqu'un chasseur tuait l'un de ces deux animaux, la peau revenait de droit au *dainrigno*. Après cela, il est offert en sacrifices aux mânes quelques poulets dont le nombre n'était pas déterminé. L'objectif de ces libations est de contribuer à un règne glorieux du nouveau chef. La cérémonie d'intronisation à Karangasso se termine par des orientations faites au nouveau *Kiédjolo* par le collège électoral<sup>8</sup>.

Il est ensuite conduit par les *Finminabaga* à Yaran pour observer la deuxième cérémonie d'intronisation. Dans cette localité la cérémonie est dirigée par le chef du village. Elle consiste à faire des sacrifices aux mânes du village afin que les ancêtres fondateurs du village de Yaran puissent assister le nouveau *dainrigno* dans ses nouvelles fonctions. Les espèces fournies en sacrifice émanent du *Kiédjolo* lui-même. Leur nature et leur nombre varient d'un chef à un autre. Il s'agit de poules dont le nombre est compris entre un (1) et trois (03), de chèvres, un bouc généralement, d'un bœuf. En cas de contraintes d'ordre financier, les poules et la chèvre étaient indispensables. Les poules sont prioritairement de plumage blanc<sup>9</sup>. Cette deuxième étape serait, à notre avis, une innovation de Kouré qui, ayant remplacé son frère défunt Farmani à la tête de l'État viéwo, serait venu à Yaran pour demander les bénédictions de ses oncles maternels. Cette hypothèse est fondée sur le fait que les prédécesseurs de Kouré n'ont pas observé cette étape de l'intronisation du *dainrigno*. Après lui, tous ses successeurs auraient perpétué la tradition et cela au regard des prouesses et la prospérité qui ont caractérisé le règne de cette figure emblématique des *Viévon*. Une fois cette étape terminée, le nouveau *fama* des *Viévon* repart s'établir à Karangasso, accompagné des doyens des *Finminabaga* et de son porte-parole, le *Kuèyon* (*Jéli* en langue bamâna et griot en français).

Une troisième cérémonie a lieu à Dérégouan, le berceau de la catégorie socio-professionnelle des *Boussoutcho*. Cette dernière se différencie des deux précédentes. En effet, elle consiste pour le nouveau chef à une visite rendue aux habitants de ce village dans les trente (30) premiers jours qui suivent son intronisation. À cette occasion, les habitants de cette localité, à travers des sacrifices faits à l'autel de leur village lui formulent des vœux de réussite, de paix, de bonheur durant son règne<sup>10</sup>. Ce rituel se présente ainsi comme une sorte d'homologation du

---

<sup>8</sup> OUATTARA (B). Kona le 30/ 08/ 2010, OUATTARA (B). Klesso, le 06/06/2011 et OUATTARA (B). Karangasso, le 28/12/2015.

<sup>9</sup> OUATTARA (B). Kona le 30/ 08/ 2010 et OUATTARA (B). Karangasso, le 28/12/2015.

<sup>10</sup> OUATTARA (M). Dérégouan le 24/08/2014 ; OUATTARA (B.) et OUATTARA (B). Karangasso, le 28/12/2015.

*dainrigno* car, suivant les témoignages collectés sur la question, sans cette cérémonie, celui-ci n'aurait pas de légitimité. Nous ne savons pas grande chose sur l'historique de cette troisième cérémonie mais le moins que nous puissions dire est que le choix de ce village n'est pas fortuit quand nous avons à l'esprit le rôle et la place de la population (les Boussoutcho) qui habitait cette localité.

Après l'intronisation du *Kiédjolo*, le doyen des *Finminabaga* met à sa disposition un jeune garçon de leur patriclan qui assure les tâches de coursier pour ce dernier. Ce jeune garçon est chargé, en outre, de ventiler le *dainrigno* en cas de nécessité. Le nouveau *fama* des *Viévon* ainsi intronisé avait la pleine légitimité pour exercer ses fonctions. Quels étaient alors les domaines d'exercice du pouvoir du *Kiédjolo* dans la société viéwo précoloniale ?

Il faut d'emblée noter que les tâches dévolues au *dainrigno* dans cette formation sociale ont évolué au fil du temps. Par exemple, dans le *Viguéra* précolonial, les fonctions du *Kiédjolo* sont : la protection du groupe sociolinguistique viéwo contre les ennemis, le règlement des conflits intra et inter-villages et le jugement en dernier ressort des crimes de sang, de vols et autres délits (rapt de femmes, sorcellerie...). Il était aussi l'ordonnateur des *razzias*<sup>11</sup>. Cela signifie que le *Kiédjolo* dans cette société était le garant de l'intégrité territoriale du pays viéwo, de la protection des *Viévon* et le juge suprême.

Le *Kiédjolo* dans la société viéwo précoloniale est assisté dans l'exercice de son pouvoir par un certain nombre de personnes qui constituent la cour. Celle-ci est composée des doyens d'âge des deux patrilignages régnants, de ceux des *Finminabaga*, du griot du chef et du chef du village de Karangasso. Toutes les décisions que le chef de l'État viéwo devait prendre étaient issues du cercle de ces "sages". Cette cour formait ainsi une sorte d'assemblée consultative pour toutes les questions administratives, politiques, judiciaires et sociales liées à l'État viéwo. Ces différents conseillers du *dainrigno* n'ont pas, certes de signes distinctifs de leur rang, mais l'importance et la place de chacun d'eux étaient perceptibles lors des débats autour d'un sujet donné. En réalité, à cette occasion, la prise de parole tenait compte non seulement de l'âge de ces derniers, mais aussi de l'ordre d'importance des lignages siégeant dans la cour. C'est ainsi que lors de ces assemblées, le chef du village de Karangasso prenait la parole en dernière position avant que le *Kiédjolo* ne décrète. Cela s'explique par le fait que l'ancêtre de ce dernier étant la famille hôte de tous ces différents membres de la cour, il est de bon sens que celui-ci puisse écouter d'abord ses "étrangers" avant de dire quoi que ce soit.

---

<sup>11</sup> OUATTARA (B). Kona le 30/08/2010.

De ce qui précède, il faut retenir que la chefferie de l'État viéwo se caractérise par ses règles successorales, les modes d'intronisation de son chef, son fonctionnement et par la composition de sa cour. Ces différents éléments distinctifs la singularisent par rapport à la chefferie du matriclan qui est aussi supra communale.

## **1.2. La chefferie du matriclan**

Le second type de chefferie à l'échelle nationale du *Viguéra* est celle du matriclan. La personne qui exerce cette autorité s'appelle en viémon, le *kõtigui*. Ce mot, tout comme beaucoup de concepts du vocabulaire politique des *Viévon* est d'origine jula et signifie littéralement "le propriétaire de mes problèmes". Cela voudrait dire que dans la société viéwo, lorsqu'autrui a des problèmes, des difficultés dans la communauté, il fait recours à ce dernier qui est dans l'obligation de les solutionner pour lui. L'existence de cette catégorie de pouvoir est une conséquence du modèle d'organisation sociopolitique des *Viévon*. En effet, c'est une société qui pratique le système de filiation bilinéaire à prédominance matrilineaire (H. Ouattara, 2021, p. 225).

Comme dans le cadre de la chefferie étatique, dans celle du matriclan, la succession s'effectue en primogéniture, c'est-à-dire d'aîné à cadet. La spécificité, ici, réside dans le fait que, la succession est en descendance utérine, c'est-à-dire que le mode de dévolution du pouvoir dans cette typologie se fait par la mère. À la mort d'un chef du matriclan, il est observé généralement, au moins un an d'interrègne, le temps de réunir le nécessaire pour l'organisation des funérailles et éventuellement la gestion de son héritage. Après les funérailles, le conseil des sages du matriclan, composé des doyens et doyennes des différents matrilignages qui forment le matriclan, se réunit en conseil de famille pour désigner leur chef. Ce conseil constitue alors le collège électoral. Ce chef est généralement le plus âgé d'entre eux. Ce dernier peut être une femme ou un homme. Il suffit de remplir les conditions d'âge et d'aptitude mentale. Il arrive parfois que le doyen ou la doyenne d'entre eux soit frappé d'une incapacité physique soit atteint d'une maladie, autre que celle mentale, il est alors institué une sorte de délégation de pouvoir qui est assurée par le doyen ou la doyenne suivant(e) du groupe social. Celui-ci ou celle-ci exerce les charges qui sont dévolues au chef du matriclan et lui rend compte.

La chefferie du matriclan, tout comme celle étatique, dispose dans son mode de fonctionnement d'une assemblée consultative qui fait office de conseiller. Celle-ci est composée des éléments qui constituent le collège électoral. L'importance et le rôle de chacun de

ses conseillers sont fonction de l'âge de chaque membre. Ainsi, lors de ces audiences, la parole est donnée d'abord aux moins âgés. Cette méthode aurait pour objectif de permettre à ces derniers de s'exprimer en toute liberté et sans réserve car une éventuelle intervention de ceux-ci en dernière position pouvait constituer un obstacle à leur liberté d'opinion de peur de contredire les plus âgés. C'est, du reste, dans cette logique que s'inscrit cette sagesse du *Viguéra* qui dit que « *bièrɔ kiditién ka'a han là kpogoyon lantirɔ di kuèssoulɔ* ». Cela peut se traduire par « il n'y a pas de bribe d'herbes pour une gazelle dans un endroit où est passé la langue d'un buffle ». Autrement dit, les plus jeunes n'ont rien à dire après la prise de position de leurs aînés. C'est en collaboration avec ces conseillers que le *Kōtigi* exerce ses fonctions. Quelles sont alors ses tâches ?

Les fonctions qu'assume ce dernier sont beaucoup plus socio-culturelles que politiques. En effet, il a en charge la gestion des questions sociales et économiques de ses membres. Par exemple lorsqu'un des leurs a un événement social (mariage, décès, funérailles, baptême, crime économique, crime de sang, etc.), ce dernier est dans l'obligation de mobiliser les autres membres de l'unité sociale pour lui apporter le soutien nécessaire. Ce soutien en plus d'être social ou moral et physique, peut aussi être économique si l'événement social l'exige. Dans ce cas, une collecte de fonds est faite auprès des membres. Le *kōtigi* a aussi pour tâche la gestion du trésor familial<sup>12</sup> et du bien foncier de l'unité sociale utérine si elle en dispose. Dans le *Viguéra*, antéislamique, il était également chargé de l'organisation des funérailles de ses membres décédés. Mais, cela se faisait de concert avec le chef du patriclan de ce dernier.

Tout compte fait, l'autorité matriarcale au *Viguéra* précolonial est plus fondée sur des fonctions sociales et économiques que politiques. Elle a un mode de dévolution par la mère et son champ d'action est supra communal.

Ces deux (02) types de chefferies ne sont pas les seuls domaines d'exercice du pouvoir politique au *Viguéra* précolonial, car il en existe d'autres qu'il serait aussi important d'étudier.

## **2. Les types de pouvoir à compétence communale.**

Ces types de pouvoir, à l'opposé des premiers qui ont une compétence supra communale, s'exercent dans un espace géographique bien restreint. Au nombre de ces seconds types de chefferies, celle du village et du patriclan retiennent notre attention. Quels sont alors les traits caractéristiques de chacune d'elles ?

---

<sup>12</sup> Il s'agit de l'ensemble des richesses en espèce ou en nature accumulées par l'unité sociale et léguées de génération en génération. Cette richesse peut être le fruit d'une activité collective ou celui d'un des membres du groupe.

## 2.1. La chefferie du village

Il faut de prime abord distinguer deux types de chefferies de village : La chefferie traditionnelle et celle administrative. La seconde a été instituée par le colonisateur et transmise de père en fils. Il n'est pas inutile de rappeler que le colonisateur français, dans le but d'atteindre ses objectifs impérialistes, avait instauré dans ses colonies des chefs au bas niveau de l'échelle de l'administration coloniale pour exécuter les tâches et les ordres émanant du gouverneur. Elle est donc un vestige de l'administration coloniale.

Ces Chefs administratifs, appelés *dugutigui* qui signifie en langue jula propriétaire de village, n'avaient qu'un rôle purement administratif. C'est le synonyme de *diéri-okié* en *viémon*. C'est ce dernier qui est le chef traditionnel dans la société *viéwo*. En effet, dans le *Viguéra* d'antan, la source du pouvoir au niveau de l'espace villageois était basée sur le principe du droit d'aînesse au sein de la famille fondatrice du village<sup>13</sup>. À l'image de la société *winye* (O. Mien, 2011, p.56), dans la communauté *viéwo* précoloniale, le principe de l'antériorité est l'unique fondement de l'autorité politique et dans une moindre mesure, de celle religieuse. Ce chef est, dans la plupart des villages de l'aire culturelle *viéwo*, issu du patrilignage fondateur du village. Il était choisi par primogéniture entre deux ou trois familles selon les villages. Et c'était le doyen d'âge de ces familles qui était élu. Il a une compétence qui s'exerce sur le territoire villageois. Ses fonctions sont à la fois politiques et socio-culturelles. Sur le plan socio-culturel, celui-ci jouait le rôle de maître d'initiation. À ce titre, il assurait la fonction de prêtre et organisait les funérailles annuelles ainsi que les fêtes traditionnelles, c'est-à-dire la danse des masques. C'est lui qui organisait aussi les rites d'initiation des enfants<sup>14</sup>. Le *diéri-okié* est également régulateur de la communauté de son espace villageois à travers la gestion des tensions sociales. Par conséquent, il statue en premier ressort sur les crimes de vols, de meurtres et autres délits relevant de son domaine d'action.

Sur le plan politique, l'exercice du pouvoir dans le domaine villageois épouse ici les formes d'une société à organisation lignagère du fait des règles successorales et de la gestion quotidienne du pouvoir. Le chef de village étant le représentant du *Kiédjolo* avait les mêmes fonctions que celui-ci sur le territoire villageois.

---

<sup>13</sup> OUATTARA (M). Dérégouan le 24/08/2014 ; OUATTARA (B.) et OUATTARA (B). Seye le 17/06/2016.

<sup>14</sup> OUATTARA (A.) ; OUATTARA (B.) ; OUATTARA (k). Gnaouè, le 12/06/2011 ; OUATTARA (M). Dérégouan, le 24/08/2014 et OUATTARA (M). Dérégouan le 24/08/2014

Ces maîtres d'initiations ou chefs de village étaient les premiers responsables de leur entité territoriale. De ce fait, c'étaient des relations d'alliances qui existaient entre eux et le *Kiédjolo*<sup>15</sup>. Ici encore, comme dans les autres cas, le chef de village était assisté dans sa tâche par une cour composée des doyens d'âge des différents *Mabarɔ*, c'est-à-dire les patrilignages qui résident sur l'espace communal.

De ce qui précède, il faut retenir que la chefferie du village dans le *Viguéra* précolonial était assurée par le doyen d'âge de la famille fondatrice. Elle fonctionnait suivant les principes de la primogéniture et était constituée du chef et de sa cour. Celle-ci était composée de tous les doyens d'âge des patrilignages majeurs qui forment le *Mabarɔ*. Cette chefferie du village dont le domaine d'action se limitait au territoire communal avait des fonctions politiques et socio-culturelles. Cette chefferie a connu une évolution au fil du temps, non seulement dans ses principes successoraux mais aussi dans son fonctionnement. En plus de ces autorités, il existait au *Viguéra* précolonial d'autres catégories de chefs dont il convient à présent de faire cas.

## 2.2. Les autres types de chefferies

Elles sont au nombre de quatre (04) et leurs fonctions relèvent plus du socio-culturel que du politique. Il s'agit des chefs de terre, du patrilignage (une sorte de patriarche), du chef de la maison (ou de la cour) et du chef de famille (ou *Kouyɔn-kiékèyon*, c'est-à-dire le *lutigui* des Jula). Le mode de dévolution de l'autorité dans ces types de pouvoir se fait par le père. Cependant, pour la chefferie de terre, il y a des cas où cette dévolution du pouvoir est faite par la mère. Ces cas arrivent lorsque l'unité sociale utérine est propriétaire d'un domaine foncier. Dans ces conditions, la chefferie de terre se confond au pouvoir matriarcal.

## Conclusion

La société viéwo dispose d'une organisation politique à la fois hiérarchisée et segmentaire. Le pouvoir politique dans l'espace villageois est exercé dans la plupart des villages par le lignage fondateur du village. Dans d'autres cas, les moins nombreux d'ailleurs, ce pouvoir est entre les mains des familles dont les membres sont issus de la seconde vague de migrations. Les fonctions de chefs à ce niveau de commandement sont à la fois politiques, sociales et même religieuses. Au niveau Étatique, ce sont les membres issus en ligne agnatique d'Adou, fondateur de la chefferie, qui exercent le pouvoir politique.

---

<sup>15</sup> OUATTARA (B). Klesso le 06/06/2011.

Ce chef porte le titre de *dainrigno* ou de *Kiédjolo*. Celui-ci exerce son pouvoir politique de concert avec les autres chefs des différents villages, c'est une sorte de conseil des sages. Ses fonctions sont politico-administratives, judiciaires, et religieuses. En plus de ces domaines d'exercice du pouvoir, il existe au *Viguéra* précolonial des chefferies de patrilignage et de matriclan. Dans le premier type, les règles de succession sont les mêmes que les précédentes alors que dans le second cas, c'est une succession en primogéniture en ligne utérine. Ces deux (02) derniers types jouent des fonctions plus socio-économiques que politiques. Ces différentes chefferies bien qu'elles présentent une certaine hiérarchisation entretiennent entre elles des relations d'interdépendance. C'est cette interdépendance qui fait qu'aucun pouvoir ne peut tendre à devenir absolu. Ces différentes chefferies se particularisaient par leur mode successoral et de fonctionnement. Elles ont connu dans leur grand ensemble une évolution surtout avec la colonisation française. Ce modèle d'organisation sociopolitique permet de constater une certaine forme de décentralisation du pouvoir politique. Ainsi, nous y trouvons des chefferies de l'État viéwo, du matriclan, de terre, de village, de patriclan, etc. C'est ce modèle d'organisation qui ont permet au pays viéwo de garder une certaine stabilité interne et de faire face aux menaces extérieures. Les principes de fonctionnement de ces différentes chefferies pourront être des modèles pour les États africains postcoloniaux. En effet, depuis les indépendances politiques le développement de ces pays africains est paralysé par des crises dues à la pratique de modèles de gouvernance inapproprié aux réalités socioéconomiques et politiques de ces peuples.

## **Éléments de sources et bibliographie**

### **Sources d'archives**

Archives Nationales du Burkina Faso ; Carnet signalétique du chef de canton ; Djo Ouattara, ouvert le 21 /06/ 1935, 44V243, 20 p.

Archives de la préfecture de Karankasso-Vigué ; Plan d'opération de l'Equipe de développement local (ED2) de Karankasso-Vigué, 1999, 05 p.

### Liste des informateurs

N° d'ordre	Nom et Prénom(S)	Fonction / Statut	Age Approximatif	Date de l'enquête	Lieu de l'enquête
1	OUATTARA Ardjouma	Doyen de lignage	63	12. 06. 2011	Gnaouè
2	OUATTARA Babou	Notable	56	28. 12. 2015	Karangasso
3	OUATTARA Badjory	Cultivateur	41	12. 06. 2011	Gnaouè
4	OUATTARA Bakari	Cultivateur	45	17. 06. 2016	Seye
5	OUATTARA Baki	Doyen de lignage	91	17. 06. 2016	Seye
6	OUATTARA Balan	Notable	67	30. 08. 2010	Kona
7	OUATTARA Bamory	Notable	68	28. 12. 2015	Karangasso
8	OUATTARA Bassaya	Chef de lignage	80	06. 06. 2011	Klesso
9	OUATTARA Bassaya	Cultivateur	79	26. 08. 2010	Sorby
10	OUATTARA kondé	Chef de village	61	12 .06. 2011	Gnaouè
11	OUATTARA Massemio	Ménagère	67	26. 08. 2010	Sorby
12	OUATTARA Moulaye	Cultivateur	70	24. 08. 2014	Dérégouan

### Références bibliographiques

BRYAN et WESTERMANN, 1952. *Oxford in Languages of West Africa*,

DELAFOSSÉ Maurice, 1904. *Vocabulaire comparatif de plus de 60 langues ou Dialectes parlés à la Côte-d'Ivoire et dans les régions limitrophes*. Paris : Ernest-Leroux, [en ligne] in [www.google.com](http://www.google.com). Téléchargé (PDF) le 02 / 07/ 2017 à 2h14mns.

DELAFOSSÉ Maurice, 1912. *Haut-Sénégal-Niger : le pays, les peuples, les langues, l'histoire, les civilisations*. Paris : Larose.

GOMGNIMBOU Moustapha, 2004. *Le Kasongo (Burkina Faso- Ghana) des origines à la conquête coloniale*. Thèse de doctorat d'Etat en Histoire, Université de Lomé (Togo), Lomé. KI-ZERBO Joseph, 1978. *Histoire de l'Afrique Noire d'hier à demain*, Paris : Hatier.

LAVERGNE DE TRESSAN Michel, (1953). *Inventaire linguistique de l'Afrique Occidentale française et du Togo*, mémoire de l'IFAN, Dakar, n° 30.

MIEN Oukana, 2011. *Approche historique de l'autorité politique dans le Gwendégou des origines à 1987*. Rapport de DEA en Histoire africaine, Université de Ouagadougou.

OUATTARA Maïmounata, 1998. *Administration coloniale Française et Autorités traditionnelles dans le cercle de Bobo-Dioulasso, 1897-1947*. Mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou.

OUATTARA Harouna, 2021. *Le Viguéra du XVème siècle à 1960*, thèse de doctorat unique en Histoire, Université Joseph Ky-ZERBO, Ouagadougou.

OUATTARA Ousmane dit Célestin, 1990. *Les Watara de Kong au Burkina. : Leur implantation à Logoso-Jula (province du Poni, département de Lorhopeni)*. Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Ouagadougou.

PÈRE Madeleine, 1991. *Notes sur les origines des Viévo, dits Vigué, Burkina Faso*. Dactylographie.

PROST André, 1979. *Le Viemo, langue des Vievo dits Viguié*. Université de Dakar, Département de linguistique générale et de langue Négro-africaines de FLSH, n°23.

SAWADOGO Adama, 1990. *Rapports entre l'administration coloniale Française et la chefferie traditionnelle dans le cercle de Kaya, 1922-1960*. Mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou.

SAWADOGO Jean, 1985. *Les autorités politiques traditionnelles et la pénétration française en Haut Volta, 1888-1932*. Mémoire de maîtrise, Université de Provence, Aix-Marseille I, U.E.R, d'Histoire.

TRAORÉ Bakary, 1996. *Histoire sociale d'un groupe marchand : Les Jula du Burkina Faso*. Thèse de doctorat unique, Université de Paris I, Panthéon- Sorbonne, Paris, 2 tomes, .

TRAORÉ Bakary, 2010. « Les chefferies traditionnelles de l'Ouest du Burkina Faso pendant la période précoloniale », in Hien, P.C. et Gomgnimbou, M., (dir.), *Histoire des royaumes et chefferies au Burkina Faso précolonial*. Paris : Karthala, pp. 347-396.

VANSINA Jan, 1961. *De la tradition orale, essai de méthode historique*, Belgique : Tervuren.